

Bonjour,

Votre enfant est inscrit à l'école à la rentrée 2026, vous avez la possibilité de l'inscrire également à l'accueil de loisirs. Pour les nouveaux, les adaptations peuvent avoir lieu dès le mois de juillet (votre enfant doit être un minimum propre nous ne pouvons pas accepter les couches mais sachant que c'est le début de la propreté, les petits accidents peuvent arriver, nous serons là pour les accompagner).

Un renouvellement de dossier est obligatoire pour chaque enfant qui est susceptible de fréquenter l'accueil de loisirs.

- Vous pouvez prendre rendez-vous avec Cécile par mail dès mardi 26 mai.

Je serai disponible :

- Les lundis de 13h30 à 19h15

- Les mardis de 13h30 à 17h15

- Les mercredis de 7h30 à 12h00

- Les jeudis de 7h15 à 11h00, de 13h45 à 15h00 et de 19h00 à 20h00

- Les horaires pour les vacances vous seront donnés ultérieurement.

Pour tout rendez-vous, merci d'envoyer au préalable les documents mentionnés dans la note d'information ci-jointe. Si vous souhaitez cotiser à l'association Arc -En-Ciel (association des parents de l'accueil de loisirs), vous pouvez régler en chèque ou en espèces.

Merci également d'être à l'heure et de prévenir si vous avez un empêchement (étant donné que les rendez-vous s'enchaînent en cette période et que certains créneaux sont assez prisés).

Pour une nouvelle inscription, prévoir au moins 30 minutes par enfant ; pour un renouvellement, prévoir 5 à 15 min par enfant en fonction des besoins de votre enfant ou la complexité de vos besoins de garde.

Attention, si vous n'effectuez pas ce rendez-vous, votre enfant ne pourra en aucun cas être pris en charge par les animateurs de l'accueil de loisirs (en extrascolaire et périscolaire, pause méridienne incluse).

Je reste disponible pour toutes informations supplémentaires au 03.84.60.64.39 ou à lagrotteenchantee@longchaumois.eu

Cécile KLEIN

Directrice ALSH DE LONGCHAUMOIS